

Retour sur chroniques d'automne 2023

Chronique du 20 décembre 2023

Comme à la fin de chaque saison, je profite de ma dernière chronique pour faire un retour sur des sujets qui furent abordés au cours des mois précédents.

TGV aux USA



Le gouvernement Biden a annoncé début décembre un investissement « pharaonique » dans le TGV. Il s'agirait de construire la « première véritable ligne TGV du pays », reliant Los Angeles à Las Vegas, au coût de 66 milliards \$ US.

Le projet annoncé ne sera pas le premier aux États-Unis puisque la ligne San Francisco – Los Angeles, première phase du vaste projet California High Speed Rail, est en construction depuis plusieurs années déjà. Comme on le voit à l'illustration ci-contre, l'embranchement vers Las Vegas est depuis le début prévu. L'annonce de

Biden consistera simplement à réaliser cette bretelle, longue d'environ 400 km, au coût astronomique de 160 millions \$ US du kilomètre.

Rien de nouveau sous le soleil quoi !

Pitou et minou avant les humains

Le mois dernier, le conseil de la ville de Montréal a accordé à un OBNL, **Proanima**, un contrat de construction et de gestion d'un centre animalier municipal. On parle ici de 158 M\$ sur 10 ans, pouvant être augmenté à 410 M\$ sur 20 ans.

Ce dossier d'un centre animalier municipal traînait depuis une quinzaine d'années. Dans l'intervalle, les arrondissements montréalais ont fait affaire avec la SPCA, au coût d'environ 2 \$ par habitant et par année. En vertu du mandat confié à **Proanima**, ce sera 9,43 \$, presque 5 fois plus cher.



Faisons le compte. Il y a d'abord eu les **40 M\$ annuels** de la gratuité du transport collectif pour les 65 ans et plus. Puis **6 M\$ à titre de second boni** 2023 aux cadres de la Ville, « *une mesure de rétention de ses employés dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre* » de justifier la Ville¹. Celle-ci a ensuite annoncé **91 M\$ pour son projet Camillien-Houde**. Cette fois, c'est **158 M\$ au bénéfice de pitou et minou** :

- Décidément, cette administration a de l'argent pour tout ce qui lui passe par la tête... **sauf pour le logement**.

Cônes orange

Fin novembre, par la voix de son président Michel Leblanc, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain se félicitait qu'il y ait maintenant moins de cônes orange au centre-ville, même si à ses yeux il y en aurait toujours trop.

Une part significative des obstructions de rues et autres cônes orange fut imputable au très fort volume de construction résidentielle ayant marqué les dernières années. À mesure que les projets sont achevés, cônes orange et obstructions de rues disparaissent.

Très peu de projets ont été mis en chantier cette année, et très peu sont annoncés pour 2024. On va donc pouvoir circuler plus aisément au centre-ville... au prix toutefois d'un effondrement de l'investissement immobilier et de la croissance démographique.

Y'a-t-il vraiment de quoi se féliciter d'une telle évolution ? M'est avis qu'avant peu, on s'ennuiera de cette « belle époque » où le centre-ville était encombré de cônes orange.

Chevreuil : rendez-vous à l'automne 2024

La saga des chevreuil du parc Michel-Chartrand de Longueuil dure depuis plus de 3 ans. Au récent décompte, le troupeau s'élèverait à 117 bêtes, quand le parc ne peut écologiquement en soutenir qu'une quinzaine.

L'abattage d'un nombre important de bêtes a été annoncé une première fois en octobre 2022. La SPCA et leur avocate Anne-France Goldwater ont toutefois multiplié les procédures juridiques visant à empêcher Longueuil de procéder. La « **grosse nouvelle** » d'aujourd'hui, c'est qu'il y aurait bel et bien abattage à l'arbalète d'une centaine de bêtes à l'automne 2024 :

- On s'en reparle dans un an, lorsque le troupeau excèdera 125 bêtes et qu'on annoncera planifier sa réduction à **l'automne 2025**.

Patinage artistique de la mairesse Fournier

Lundi dernier, vous receviez à cette antenne la mairesse Catherine Fournier. Elle venait expliquer la stratégie logement de la Ville de Longueuil visant à faire passer de 4 à 20 % le parc de logements à but non-lucratif de cette ville. La stratégie principale de la mairesse consistera à aider les OBNL à acquérir des immeubles existants, par utilisation notamment du droit de préemption de la Ville.

¹ La Ville a annoncé la semaine dernière qu'elle abolissait les bonis aux cadres.

J'ai beaucoup aimé cette question que vous avez posée, chère Annie : « **Les 20-20-20, ça vous tente pas à Longueuil ?** »

C'est évident que les 20-20-20 ne tentent pas la mairesse Fournier, pas plus que tout autre maire ou mairesse du Québec, à l'exception bien sûr de la mairesse Plante. Sauf que la mairesse Fournier ne pouvait le dire, à tout le moins pas directement. C'est ce qui a déclenché chez elle une belle prestation de patinage artistique :

- Les 20-20-20 auraient selon elle correspondu à une période où le marché était dynamique. Sauf qu'il l'était tout autant à Longueuil il y a quelques années, sans que l'on n'y ait jamais été tentés par les 20-20-20;
- La mairesse Fournier a ajouté qu'elle ne veut pas « *alourdir les montages financiers des projets* », ou « *décourager les nouveaux projets en cette période difficile* ».

Bien répondu, Mme Fournier. Sauf qu'il aurait été plus clair de répondre :

Non, ça me tente pas, mais vraiment pas ! D'autant que les 20-20-20 de la mairesse Plante nous avantagent, puisqu'ils convainquent nombre de ménages de déménager de Montréal à Longueuil.

Barrages hydroélectriques vs éoliennes

Je prépare souvent des chroniques trop longues, ce qui me force à laisser de côté des pans entiers de mon argumentation.

Dans ma chronique de lundi dernier, j'ai expliqué en quoi l'avantage environnemental des éoliennes m'apparaît discutable : énormes socle de béton pour arrimer l'éolienne au sol, dégagement d'une surface importante à la base de chaque pylône, construction de chemins d'accès, éoliennes tendant à devenir si hautes que la forêt qui les entoure devient assimilable à une vulgaire pelouse, en plus de l'obligation de réinvestir à tous les cycles de 25 à 30 ans, ce qui correspond à la durée de vie des pales. Sans oublier, pour chaque nouvelle éolienne qui est érigée, la mort violente de centaines d'oiseaux.

Ce que je n'ai pas eu le temps de dire lundi dernier concerne l'important impact environnemental prêté aux centrales hydroélectriques, au dire des opposants à cette technologie – essentiellement la **Fondation rivières** de notre Roy Dupuis national. J'estime quant à moi que :

- Une centrale hydroélectrique transforme indiscutablement le territoire :
- Cela dit, il n'y a pas amoindrissement du potentiel écologique du territoire, dont seule la forme est modifiée : une semblable valeur écologique donc, mais sous une forme différente.

J'ose faire un parallèle avec l'agriculture, qui a certes fait disparaître les magnifiques forêts de la plaine du Saint-Laurent qu'avait admiré Jacques Cartier en 1534, forêts qui ont toutefois cédé la place aux magnifiques mosaïques agricoles et charmants chapelets de villages du Québec contemporain.